



Célébrons!

MA CHAMPAGNE
AU PATRIMOINE MONDIAL



DOSSIER DE PRESSE

10 ANS DE L'INSCRIPTION

Coteaux, Maisons et Caves de Champagne
Patrimoine mondial de l'UNESCO



Coteaux, Maisons et Caves
de Champagne



AVRIL 2025

EDITORIAL

10 ans : Célébrer le passé, le présent et le futur

C'est exactement l'esprit dans lequel nous avons envisagé les 10 ans de l'inscription des Coteaux, Maisons et Caves de Champagne au Patrimoine mondial, que nous allons célébrer, non pas une journée, mais toute l'année en associant un maximum de personnes de ce territoire.

Se souvenir

C'est revenir aux prémices de la candidature de la Champagne, portée et incarnée par Pierre Cheval. C'est montrer les accomplissements de la Mission sous la présidence de Pierre-Emmanuel Taittinger. C'est raconter comment notre territoire s'est positivement transformé en 10 ans.

Se réunir pour célébrer

C'est raviver la fierté allumée le 4 juillet 2015 à Bonn en revivant ce grand moment de bonheur partagé à Hautvillers. C'est rappeler aux Champenois combien ils sont plus forts quand ils se rassemblent pour mener de grands projets.

C'est mieux faire connaître la Champagne en rappelant que le Champagne est bien le vin des jours heureux mais il est aussi un fait culturel, un paysage, une histoire.

C'est porter et répéter les valeurs de l'UNESCO : la paix par l'éducation, la science et la culture.

Se projeter

C'est relancer une dynamique collective pour les dix prochaines années : en s'engageant dans de nouveaux projets ; en réaffirmant notre ambition et notre stratégie pour nos territoires ; en mobilisant les jeunes à qui nous confierons en héritage ces Coteaux, Maisons et Caves de Champagne.

Si nous arrivons pendant cette année anniversaire à toucher les cœurs et les esprits, nous aurons réussi notre mission : celle de la transmission.

“ À quoi servent les anniversaires ?

À se souvenir, à se réunir pour célébrer, et à construire une vision d'avenir. ”



Séverine Couvreur,
Présidente de la Mission

SOMMAIRE



EDITORIAL - 10 ans : Célébrer le passé, le présent et le futur

1

L'INSCRIPTION, UNE LONGUE MARCHÉ
JUSQU'AU 4 JUILLET 2015 - PAGE 4

2

LE 4 JUILLET 2015, UNE FIERTÉ POUR TOUS
LES CHAMPENOIS -PAGE 8

3

4 JUILLET 2015 : UN COMMENCEMENT, DES
ENGAGEMENTS AUX YEUX DU MONDE - PAGE 14

4

S'ENGAGER POUR LES 10 PROCHAINES ANNEES - PAGE 19

5

DEPUIS 2015, LA CHAMPAGNE SE RÉVÈLE À
ELLE-MÊME ET AU MONDE - PAGE 20

6

POURQUOI CÉLÉBRER LES 10 ANS DE
L'INSCRIPTION - PAGE 24

7

LA MOBILISATION - PAGE 27

8

UNE ANNÉE DE CÉLÉBRATIONS - PAGE 35

9

LE POINT D'ORGUE DU 4 JUILLET 2025,
ENTRE HAUTVILLERS ET CHAMPILLON - PAGE 41

10

EN CHAMPAGNE, DANS LE CLOUD ET AILLEURS, UN
PROGRAMME FESTIF ET AUSSI CULTUREL - PAGE 44





L'INSCRIPTION, UNE LONGUE MARCHE JUSQU'AU 4 JUILLET 2015

L'ALBUM SOUVENIRS

Replonger dans la mémoire des instants de travail et de joies qui ont jalonné ce long chemin vers l'obtention de l'inscription en suivant [ce lien](#).

D'UNE UTOPIE À UN PROJET COLLECTIF

L'origine de l'idée

Une initiative étudiante : L'idée d'inscrire la Champagne au Patrimoine mondial est née d'une étudiante, Emilie Landau, qui a contacté le Comité Champagne après un stage à l'UNESCO en 2005. Les paysages viticoles champenois étaient alors répertoriés dans la Liste indicative française comme potentiels candidats. Sa persévérance a mené à une première présentation du projet au sein de la commission communication du Comité Champagne qui a rapidement décidé de construire un dossier de préfiguration. La première pierre d'une construction collective très exigeante était posée.

Leadership clé : En Champagne, la gouvernance paritaire entre Vignerons et Maisons est la règle du « Collectif Champagne ». C'est ainsi que les bases du projet ont été posées par Pierre Cheval, au nom du SGV, et Cécile Bonnefond, Présidente de Veuve Clicquot, au nom de l'UMC. Ces leaders se sont entourés d'une équipe pluridisciplinaire, et ont vite été ralliés par les collectivités locales et toute la filière Champagne. En 2008, l'Association des Paysages du Champagne a été constituée pour porter la candidature.

Complexité et obstacles : La candidature a nécessité de surmonter des scepticismes, à commencer par ceux des Champenois eux-mêmes et des obstacles administratifs, nationaux et internationaux. La préparation a commencé en 2006 avec un premier inventaire réalisé par des experts de divers domaines. En 2007, un titre provisoire "Les paysages du Champagne" a été donné à la candidature, avec une esquisse préliminaire du dossier. Être inscrit sur la Liste du patrimoine mondial est un exercice qui nécessite de constituer un dossier de très haute qualité démontrant le rôle de la Champagne dans l'histoire de notre civilisation et d'exprimer des engagements à transmettre cet héritage aux générations futures. Les candidatures sont nombreuses mais les élus sont rares, d'autant qu'une candidature viticole s'était développée de manière simultanée en Bourgogne et que de nombreux vignobles dans le monde étaient d'ores et déjà inscrits.

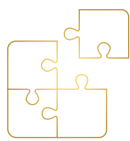
Engagement collectif : Une mobilisation locale et nationale a été essentielle, incluant la coopération des professionnels du Champagne, des élus locaux, d'experts de la communauté scientifique et des institutions nationales. Une grande campagne de mobilisation localement a conduit à la récolte de 53 000 bulletins de soutien qui ont été remis au Président de la République pour témoigner de l'engagement de l'ensemble de la communauté champenoise.



Les motivations de la candidature champenoise



Protection de l'Appellation Champagne : L'inscription au Patrimoine mondial renforcerait la protection de l'appellation, la rendant plus respectée et sanctuarisée. Cela empêcherait également des aménagements nuisibles à l'image de la Champagne.



Restauration du lien entre le Champagne et la Champagne : Il était crucial de rappeler que le Champagne est un vin issu d'un vignoble spécifique. L'objectif était de faire connaître la Champagne, son terroir et son histoire, à la même hauteur que le Champagne lui-même.



Exemplarité et excellence : Faire partie du Patrimoine mondial oblige à une rigueur exemplaire dans tous les domaines, de la viticulture à la commercialisation. Cela implique une dynamique d'excellence pour tous les acteurs économiques et la population locale.



Attractivité et développement économique : L'inscription vise à favoriser le développement économique et l'œnotourisme, en construisant un tourisme durable et qualitatif, en harmonie avec l'image prestigieuse du Champagne.

Un dossier initial a été proposé en 2009 au Comité des biens français du patrimoine mondial et aux ministères concernés : Culture et Ecologie. Cette première ébauche a été le début d'un long processus nécessitant des révisions importantes et des études complémentaires sous la direction d'un rapporteur, Michèle Prats, nommée par le Comité pour conseiller les porteurs de la candidature.

Par rapport au périmètre initialement proposé, une zone centrale plus restreinte et cohérente a été demandée. Autour de trois zones-cœur, l'idée d'une zone d'engagement a progressivement permis d'associer l'ensemble des communes de l'appellation Champagne.

De 2010 à 2013, la Valeur Universelle Exceptionnelle, les critères, les attributs, l'authenticité, l'intégrité, l'analyse comparative, le plan de gestion et la rédaction finale de la proposition d'inscription dans le format défini par la Convention du patrimoine mondial ont demandé un travail considérable.

Sur recommandation du Comité français du patrimoine mondial, le Président de la République François Hollande a sélectionné la proposition champenoise en janvier 2014. Le dossier a alors été introduit dans le circuit d'instruction de l'UNESCO.

Une expertise de l'ICOMOS (Conseil international des monuments et des sites) a été réalisée pendant 18 mois pour vérifier les fondements de la proposition. Un panel d'experts internationaux a audité la candidature champenoise et a remis un rapport recommandant l'inscription au Comité du patrimoine mondial, après avoir souligné le sérieux et la grande qualité du dossier.



Inscription exemplaire : La Champagne a obtenu son inscription dès la première présentation à l'UNESCO, saluée par des votes unanimes et des éloges des pays membres du Comité du patrimoine mondial. Les Climats du vignoble de Bourgogne ont rejoint également la Liste cette même année.

Le 4 juillet 2015, lors de la 39^{ème} session du Comité du patrimoine mondial à Bonn, en Allemagne, les Coteaux, Maisons et Caves de Champagne ont été officiellement inscrits sur la Liste du patrimoine mondial. Cette inscription est vue comme une consécration universelle, marquant une étape importante dans l'histoire du Champagne, depuis l'innovation technique du 18^{ème} siècle jusqu'à la reconnaissance internationale au 21^{ème} siècle.

L'ÉLAN D'UN HOMME, PIERRE CHEVAL

Haut fonctionnaire puis vigneron, Pierre Cheval était aussi peintre, musicien, poète, conteur, humoriste et orateur. Il a présidé plusieurs institutions champenoises, comme l'Institut international des vins de Champagne-Villa Bissinger, le Lycée viticole de la Champagne et la Caisse régionale du Crédit Agricole du Nord Est. Il a également été premier adjoint au maire d'Aÿ et membre actif du conseil d'administration du Syndicat général des vignerons de la Champagne.

Pierre Cheval a joué un rôle crucial dans la candidature des Coteaux, Maisons et Caves de Champagne pour leur inscription sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, n'abandonnant jamais ce projet qui lui tenait tant à cœur, rebondissant à chacun des obstacles posés sur le chemin de la candidature. Le dossier complet, composé de quatre volumes et de plus de 1 000 pages, a été salué pour sa grande qualité. Ce travail acharné, mené par Pierre Cheval, a mobilisé de nombreuses personnes et fédéré les professionnels et collectivités du Champagne ainsi que la population locale.



Le discours de remerciement de Pierre Cheval prononcé après le vote du Comité du patrimoine mondial à Bonn est resté mémorable. Il a consacré tout son temps, son énergie et sa passion à cette candidature, réussissant à convaincre tous ses interlocuteurs.

Pierre Cheval est décédé le 15 janvier 2016 à l'âge de 66 ans. Son éloge funèbre a été prononcé avec une grande émotion lors de ses funérailles à Aÿ. Pierre Cheval a bien mérité sa place dans le Panthéon de la Champagne. La communauté champenoise marche dans le sillon qu'il a si brillamment tracé. « Il y a quelque chose de plus fort que la mort, c'est la présence des absents dans la mémoire des vivants. » Jean d'Ormesson.

LE 4 JUILLET 2015, UNE FIERTÉ POUR TOUS LES CHAMPENOIS



LA VALEUR UNIVERSELLE EXCEPTIONNELLE

Chaque site inscrit sur la Liste du patrimoine mondial est reconnu pour sa Valeur Universelle Exceptionnelle :

- Le bien doit présenter une importance si remarquable qu'elle transcende les frontières nationales pour appartenir à l'humanité entière.
- Une protection rigoureuse est requise pour préserver son authenticité et son intégrité en vue de le transmettre aux générations futures.
- Cette reconnaissance repose sur une étude comparative scientifique, prouvant que le bien est unique et incomparable au niveau mondial.

« Les Coteaux, Maisons et Caves de Champagne forment un paysage culturel vivant évolutif unique. Véritable expression de l'action de l'homme et de la nature, ce paysage a permis l'émergence d'un vin d'excellence, reconnu comme le symbole universel de la célébration, de la réconciliation et de la fête.

Les impératifs d'élaboration du vin de Champagne ont généré une organisation spatiale unique qui résulte de la combinaison des coteaux plantés de vignes, d'un urbanisme fonctionnel, d'une architecture de prestige et d'un patrimoine souterrain exceptionnel. »

L'inscription nécessite de répondre à au moins un des dix critères fixés par l'UNESCO. La Champagne a satisfait à trois critères, un accomplissement rare qui reflète la qualité et la pertinence de sa candidature.

Éléments exceptionnels reconnus dans le dossier champenois :

1. Éléments matériels :



Paysages viticoles distinctifs



Architecture des bâtiments dédiés à l'élaboration et à la représentation commerciale du Champagne



Réseau souterrain des caves et crayères



2. Éléments immatériels :

- Savoir-faire unique
- Symbolique universelle associée au Champagne
- Appellation Champagne et son organisation interprofessionnelle

Savoir-faire perfectionné au fil du temps, patrimoine industriel et patrimoine immatériel, telle est la combinaison harmonieuse et indissociable qui distingue l'inscription de la Champagne comme un modèle d'excellence universelle.

LES AMBASSADEURS VOTENT POUR LA CHAMPAGNE

Le Comité du patrimoine mondial se réunit une fois par an et est composé de représentants de 21 États parties à la Convention, élus par l'Assemblée générale de l'UNESCO. C'est l'instance décisionnelle qui inscrit les biens sur la prestigieuse Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.

Le 4 juillet 2015, lors de la 39e session du Comité du patrimoine mondial, les ambassadeurs de 21 pays ont voté à l'unanimité l'inscription de la Champagne.

Algérie, Allemagne, Colombie, Croatie, Finlande, Inde, Jamaïque, Japon, Kazakhstan, Liban, Malaisie, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, Qatar, République de Corée, Sénégal, Serbie, Turquie, Vietnam

Retranscription des interventions des membres du Comité du patrimoine mondial :

La Délégation du **Liban** se dit favorable à l'inscription de ce site en tant que paysage culturel et s'étonne que la Champagne n'ait pas encore été inscrite sur la Liste du patrimoine mondial. De son point de vue, justice est faite avec cette inscription.

La Délégation de la **Finlande** a estimé que, bien qu'il y ait de nombreux vignobles sur la Liste, la Champagne occupe une place spéciale et unique. Elle a exprimé l'avis que l'analyse comparative, l'authenticité et l'intégrité ont toutes été justifiées, qu'une protection adéquate est en place, et a donc soutenu l'inscription.

La Délégation de la **Turquie** a souligné que le bien proposé démontrait un système agro-industriel spécifique où l'héritage de la vinification s'était développé au fil des siècles. Elle a noté qu'en tant que paysage culturel ayant évolué depuis le XVII^e siècle, il était un témoignage unique de la naissance et de la diffusion du champagne, et a soutenu son inscription.

La Délégation du **Kazakhstan** a exprimé son appréciation aux experts français pour avoir présenté un dossier démontrant la riche histoire de la vinification. Notant que le rapport de l'ICOMOS était complet et que l'intégrité et l'authenticité du Bien étaient bien démontrées, elle a exprimé son soutien à l'inscription.

La Délégation de l'**Allemagne** a souligné que les citoyens de la Champagne avaient perfectionné la fabrication du vin de Champagne pendant plus de 200 ans et que c'était un exemple exceptionnel de l'interaction entre les humains et le paysage naturel. Elle a exprimé son soutien à l'inscription du site.

La Délégation du **Vietnam** exprime son soutien plein et entier à l'inscription du Bien sur la liste du patrimoine mondial.

La Délégation du **Japon** a déclaré que la nomination était un excellent exemple de paysage culturel pour trois raisons. Premièrement, elle a souligné que, bien que la région de la Champagne n'était pas été adaptée à la viticulture en raison de son implantation géographique, elle a développé une méthode de production particulière pour le vin effervescent qui est maintenant connu dans le monde entier. Deuxièmement, elle a souligné que les méthodes traditionnelles de production sur le site ont été préservées. Troisièmement, elle a déclaré que la Champagne avait maintenu une excellente infrastructure pour la culture des raisins et la production de vin, et que ce paysage culturel et architectural rendait le Bien proposé exceptionnel. Elle a exprimé son soutien à l'inscription.

La Délégation des **Philippines** a félicité l'État partie pour son dossier exemplaire décrivant l'évolution de la production de vin d'un point de vue culturel, industriel et géographique, et a soutenu l'inscription du site.



La Délégation de la **Jamaïque** a affirmé que les valeurs culturelles du site étaient comprises bien au-delà des frontières de la France. Elle est d'avis que la VUE du Bien proposé est diverse et étendue et que le site témoigne d'une tradition vivante exceptionnelle, avec son architecture unique et prestigieuse ainsi qu'avec son patrimoine souterrain constitué par les caves viticoles de la Champagne. Elle a soutenu l'inscription du site.

La Délégation de l'**Inde** a reconnu que l'évaluation de l'ICOMOS du site témoignait de sa VUE. Elle a félicité l'État partie pour sa nomination exceptionnelle et pour son produit.

La Délégation de la **Pologne** a félicité l'État partie pour sa nomination qui représente un exemple exceptionnel et sophistiqué de tout le processus de production de vin, de la culture des raisins aux caves souterraines et aux Maisons de Champagne. La Délégation a également reconnu le travail entrepris pour préparer le dossier de nomination pendant de nombreuses années, le soutien de la population et des autorités et communautés locales.

La Délégation de la **République de Corée** a pleinement soutenu la proposition d'inscription.

La Délégation de la **Croatie** souligne que le dossier propose un système qui montre l'économie locale et constitue un paradigme de la joie de vivre à la française. Elle félicite la France pour l'inscription de ce dossier sur la Liste du patrimoine mondial.

La Délégation du **Portugal** félicite la France pour ces deux grands vignobles inscrits sur la Liste du patrimoine mondial.

La Délégation du **Qatar** félicite la France pour le dossier de nomination de ce Bien et n'exprime aucun doute sur la Valeur Universelle Exceptionnelle comme lieu des cultures, de la terre, mais aussi des échanges entre les communautés locales et aussi d'autres communautés d'Europe qui viennent d'ailleurs pour aider pendant la période des vendanges. Elle soutient l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial.

La Délégation de l'**Algérie** se félicite de l'inscription de deux sites et porte un toast à la santé de la France.

La Délégation de la **Malaisie** a affirmé la signification unique du Bien proposé et sa VUE, et a pleinement soutenu son inscription.

La Délégation du **Sénégal** félicite la France pour la qualité du dossier de candidature et pour son inscription sur la Liste du patrimoine mondial.

La Délégation du **Pérou** a affirmé que les aspects d'authenticité et d'intégrité avaient été prouvés dans le dossier de nomination, et que le site démontrait l'interconnexion entre les humains et la nature. La Délégation a exprimé son plein soutien à l'inscription du site.

La Délégation de la **Colombie** se félicite également de l'inscription et considère que le Comité avait tardé à inscrire ce site sur la Liste du patrimoine mondial.

LE DISCOURS DE PIERRE CHEVAL À BONN

Madame la Présidente,

La décision d'inscrire sur la liste du Patrimoine mondial les Coteaux, Maisons et Caves de Champagne va droit au cœur des femmes et des hommes de Champagne qui sont fiers, en ce moment, après tant d'années de travail et d'espérance partagés par tous les acteurs du territoire, de voir la valeur universelle exceptionnelle de leur Patrimoine commun reconnue au même titre que les sites les plus prestigieux de la planète. Ils vous en expriment leur gratitude et vous apportent leur engagement total à contribuer, en retour, au succès de l'UNESCO pour faire grandir l'humanité. Ils remercient très sincèrement tous ceux qui ont accompagné cette candidature jusqu'au succès d'aujourd'hui : les représentants des Etats, le Centre du patrimoine mondial, ICOMOS et UICN, les ministères de la Culture et de l'Ecologie, le Comité des biens français et son rapporteur, les contributeurs scientifiques, les élus et les professionnels de la vigne et du vin, les entreprises et les milliers de bénévoles qui ont soutenu la candidature, sans oublier les jeunes étudiants d'Avize Viti-campus qui font un peu de bruit dans cet hémicycle si sérieux.

C'est un moment historique pour la Champagne, qui s'inscrit dans la longue histoire des Champenois soucieux de préserver et de poursuivre leur marche collective, notamment par leur obstination à surmonter les obstacles nés des éléments naturels hostiles ou de la folie destructrice des hommes.

L'image symbolique du Champagne, vin de la célébration, de la réconciliation, du bonheur et de la paix, confère à cette décision d'inscription une dimension toute particulière, qui dépasse la simple ambition de préservation d'un bien, fût-il exceptionnel. L'actualité nous confirme malheureusement que même notre patrimoine le plus emblématique n'est pas à l'abri des pires destructions ! Tel a été, jusqu'à un passé récent, le destin de la Champagne, où périodiquement toutes les armées du monde sont venues régler leurs comptes. Elle s'en est toujours relevée ! C'est aussi cette dimension de la renaissance et de la fraternité entre les peuples que l'UNESCO a voulu distinguer dans un formidable message d'espoir.

Oui ! À l'image du Champagne qui célèbre la fraternité, l'harmonie des peuples est pour l'Humanité une Valeur Universelle fondamentale !

Oui ! Être inscrit au Patrimoine mondial est une grande chance, pour la Champagne, de participer au rapprochement des peuples par la culture !

Oui, tout simplement, être heureux, et le célébrer, est légitime dans notre monde d'aujourd'hui !

Voilà, Madame la Présidente, le message précieux pour les hommes de ce siècle que délivre l'inscription, aujourd'hui, des Coteaux, Maisons et Caves de Champagne au Patrimoine mondial.

Alors, oui, j'ose le dire, osons le dire tous ensemble : Bonheur et Champagne pour tout le Monde !

LA LIESSE À HAUTVILLERS ET À EPERNAY

Dans toute la Champagne, les cloches des églises ont sonné le 4 juillet 2015. En direct de Bonn, la décision d'inscription des Coteaux, Maisons et Caves de Champagne a été suivie par les Champenois avec émotion et ferveur.

À Hautvillers, les plus fervents soutiens de la candidature s'étaient réunis pour célébrer cette formidable nouvelle, une décision historique révélant la fierté d'appartenance au territoire champenois, à son histoire, et un témoignage populaire d'engagement à transmettre aux générations futures.



Quelques jours plus tard, le 14 juillet sur l'avenue de Champagne à Epernay, un grand pique-nique en blanc a permis de célébrer au Champagne la reconnaissance des Coteaux, Maisons et Caves de Champagne sur la Liste du patrimoine mondial.



4 JUILLET 2015 : UN COMMENCEMENT, DES ENGAGEMENTS AUX YEUX DU MONDE



L'inscription sur la Liste du patrimoine mondial est un événement majeur et historique pour un territoire. Une belle victoire collective, mais bien plus qu'un aboutissement, le début d'un nouveau chapitre de l'histoire champenoise !

À la proposition d'inscription, est joint un Plan de gestion, qui illustre les engagements de l'Etat et des collectivités vis-à-vis du maintien de la Valeur Universelle Exceptionnelle du bien. Celui-ci repose sur les réglementations nationales et locales et fixe un programme d'actions. Il constitue aujourd'hui le cadre de référence pour garantir la préservation du patrimoine viticole champenois.

Un engagement à respecter ! Les Etats signataires de la Convention du patrimoine mondial sont responsables, devant le Comité du patrimoine mondial, des sites dont ils ont eux-mêmes demandé l'inscription. Le Comité exige un rapport régulier sur les conditions de gestion du site et de préservation des critères qui ont valu l'inscription. En cas de non-respect des engagements, le Comité a prévu des procédures de sanction pouvant aller jusqu'à la radiation du site de la Liste du patrimoine mondial.

Depuis l'inscription en 2015, des progrès significatifs ont été réalisés sous la conduite de la Mission Coteaux, Maisons et Caves de Champagne - Patrimoine mondial, présidée par Pierre-Emmanuel Taittinger puis par Séverine Couvreur et dirigée par Amandine Crépin. Cette Mission travaille quotidiennement à la protection et à la valorisation du bien inscrit, avec l'aide d'un conseil scientifique composé d'experts bénévoles dans divers domaines.



LES ENGAGEMENTS DU 1^{ER} PLAN DE GESTION (2015-2025)

Un Plan de gestion a été approuvé par les acteurs locaux et retenu par le Comité lors de l'inscription en 2015. Il est composé de 3 documents :



Une charte de gestion pour l'ensemble de la zone d'engagement (périmètre correspondant à l'ensemble des communes de l'Appellation Champagne). Elle forme le cadre d'engagement global d'une même communauté de destin pour préserver le patrimoine et le paysage viticole. Elle est articulée selon 4 orientations générales : patrimoine, environnement, économie/tourisme et culture. Il s'agit du document de politique de gestion générale.

Un document d'orientation qui fixe la stratégie de gestion pour le Bien et la zone tampon. Il est organisé en 3 sections correspondant aux 3 pôles majeurs et développe 4 orientations stratégiques communes :



- Développer un projet de territoire autour de la VUE
- Préserver la Valeur Universelle Exceptionnelle
- Améliorer et partager la connaissance historique et patrimoniale
- Développer un projet culturel et touristique durable



Des fiches actions thématiques qui répondent au projet de territoire du document d'orientation et de la charte. C'est un document de gestion plus opérationnel qui permet également le suivi sur le court terme. Il est décliné par thématique : gouvernance du bien, protection et conservation du patrimoine, mise en valeur, valorisation culturelle, développement et gestion du tourisme, coopération et partage des expériences.

En 2022, une mission d'évaluation a été commanditée par la Mission Coteaux, Maisons et Caves de Champagne afin d'engager la révision du plan de gestion pour les 10 prochaines années. Cet audit a mis en avant un excellent niveau de mise en œuvre (assez rare pour ce type de programme d'actions élaboré dans le cadre d'une candidature et sans expérience préalable du rôle de gestionnaire d'un Bien du patrimoine mondial), et témoigne d'un engagement politique et technique à la fois exceptionnel et constant.

L'obtention de l'inscription a été le déclencheur d'un processus de montée en compétences et d'assise de la légitimité de la Mission Coteaux, Maisons et Caves de Champagne en tant que gestionnaire et interlocuteur technique des acteurs du territoire. Le programme d'actions initialement prévu dans le dossier de candidature s'est rapidement révélé insuffisant pour répondre à ces nouveaux objectifs. Aussi ont été mises en œuvre des actions complémentaires :

PROTECTION ET CONSERVATION DU PATRIMOINE

- Chartes : éoliennes, méthanisation, photovoltaïque
- Inventaire des cadoles
- Guide de conservation des caves
- Observatoire de l'état de conservation
- Suivi et avis auprès des services de l'Etat sur les projets de grande ampleur et/ou impactant la VUE (environ 100 avis par an)
- Accompagnement des documents d'urbanisme
- Suivi des actions environnementales et projets expérimentaux menés en lien avec la filière Champagne

MÉDIATIONS, COMMUNICATION, APPROPRIATION

- Chartes : utilisation de l'emblème et du logo, signalétique à l'intérieur des communes, signalisation de jalonnement
- Programme de restructuration des panneaux autoroutiers avec la SANEF
- Dîner caritatif
- Club des ambassadeurs
- Exposition itinérante
- Cycle de conférences
- Interventions de médiation auprès de publics cibles, particulièrement les jeunes
- Marche des Réconciliations
- Programme grand public pour les Journées européennes du Patrimoine et la journée internationale de la biodiversité

DÉVELOPPEMENT ET GESTION DU TOURISME

- Programme du World Heritage Journey's of Europe
- Premières Assises de l'œnotourisme en Champagne
- Livre Blanc de l'œnotourisme en Champagne
- Animation du Groupe œnotourisme
- Digitalisation de la route touristique du Champagne / AMI Atout France

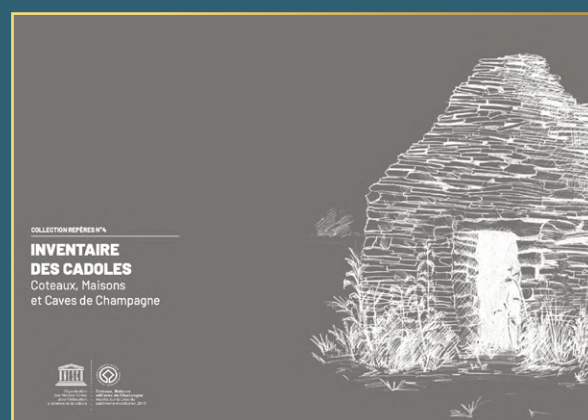
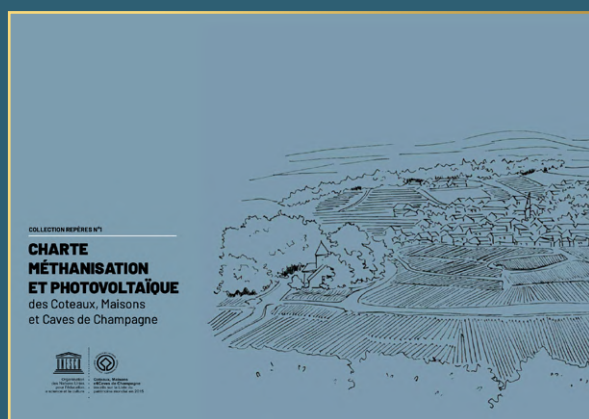
MISE EN VALEUR DU BIEN INSCRIT

- Opération Villages et Coteaux propres
- Prix Pierre Cheval de l'embellissement
- Accompagnement et conseils à l'implantation de projets structurants
- Mise en place du Pacte d'embellissement : 3 sites pilotes par an
- Audits paysagers



LES FONDAMENTAUX - LA COLLECTION REPÈRES

La Collection Repères permet de regrouper les ressources nécessaires aux décideurs locaux et aux porteurs de projet pour concilier la préservation des valeurs patrimoniales, paysagères et immatérielles des Coteaux, Maisons et Caves de Champagne et l'évolution du territoire et des architectures.



DES MÉDIATIONS POUR PRÉSERVER ET TRANSMETTRE AUX GÉNÉRATIONS FUTURES

La médiation du Patrimoine mondial est un processus essentiel pour la valorisation et la préservation des sites inscrits sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.

Elle permet de sensibiliser le public à l'importance du site patrimonial, de faciliter la compréhension de la Valeur Universelle Exceptionnelle, de promouvoir la conservation et la protection du site au profit des générations futures.

Le processus de médiation aux Coteaux, Maisons et Caves de Champagne prend plusieurs formes en fonction des cibles : des programmes éducatifs pour les écoles et les universités, des ateliers et des séminaires pour les professionnels du patrimoine, les acteurs touristiques et culturels, les élus et les professionnels du vin de Champagne.

De nombreux outils ont été déployés depuis 2015 pour favoriser l'appropriation comme des publications, des brochures, un site web, des réseaux sociaux, cycle de conférences en ligne et gratuit et des expositions. Ces outils contribuent à l'implication des communautés locales dans la gestion et la transmission du site afin de relever de nombreux défis comme la gestion des flux touristiques pour éviter la surfréquentation, l'équilibre entre développement économique et la conservation, la sensibilisation continue face aux changements climatiques et aux menaces environnementales.

La médiation des Coteaux, Maisons et Caves de Champagne est donc un outil crucial pour garantir la compréhension et l'attractivité du site, tout en éduquant et en engageant le public dans sa préservation.

La Mission avec l'appui du Conseil scientifique propose à ses partenaires, aux entreprises locales, aux associations, aux étudiants, aux scolaires des conférences et des interventions pédagogiques pour expliquer l'inscription au Patrimoine mondial afin que chacun puisse devenir ambassadeur des Coteaux, Maisons et Caves de Champagne.



S'ENGAGER POUR LES 10 PROCHAINES ANNÉES (2025-2035)

Dans un monde en constante évolution, il est essentiel de réévaluer et d'adapter nos stratégies de gestion du site inscrit sur la Liste du patrimoine mondial pour répondre aux défis et opportunités futurs. En nous engageant à réviser notre Plan de gestion pour les dix prochaines années, nous affirmons notre volonté d'excellence, d'innovation et de la durabilité.

LES OBJECTIFS DE LA RÉVISION DU PLAN DE GESTION :

Faire le bilan des bénéfices de l'inscription : Analyser les succès et les marges de progrès des stratégies précédentes pour identifier les domaines d'amélioration. Ces résultats seront dévoilés lors des Assises de l'oénotourisme en mars 2025 à Troyes et dans la Côte des Bar.

S'adapter aux nouveaux enjeux et défis : Intégrer en particulier les risques et les impacts liés au dérèglement climatique pour garantir la préservation du Bien.

Consulter les Parties Prenantes du territoire et les habitants : La volonté de la Mission est d'impliquer toutes les parties prenantes pertinentes dans le processus de révision du Plan de gestion. Leurs perspectives fournissent des insights précieux pour assurer la conservation et la valorisation du site.

Mettre à jour les stratégies et les ressources : le nouveau Plan de gestion adaptera les stratégies actuelles et allouera les ressources nécessaires pour atteindre les nouveaux objectifs. Le Plan de gestion sera plus didactique et flexible pour s'ajuster aux changements imprévus.

Planifier, suivre et évaluer : Des objectifs clairs, un mécanisme de suivi et d'évaluation accompagnera le Plan de gestion pour mesurer les progrès et ajuster le plan si nécessaire.

L'anniversaire de l'inscription est une occasion de revivre la fierté de la Champagne le 4 juillet 2015. La signature du nouveau Plan de gestion aura lieu à Hautvillers, le 4 juillet 2025, lors de l'anniversaire date à date de l'Inscription. Ainsi seront fixées les perspectives de l'avenir avec un nouveau Plan de gestion aligné avec les exigences de l'UNESCO qui contribuera à la préservation et à la valorisation des Coteaux, Maisons et Caves de Champagne.



DEPUIS 2015, LA CHAMPAGNE SE RÉVÈLE À ELLE-MÊME ET AU MONDE

L'inscription des Coteaux, Maisons et Caves de Champagne a suscité d'innombrables témoignages de sympathie venus de Champagne et du monde entier. Tous ces messages exprimaient un sentiment d'émotion et de fierté d'appartenir à une communauté ainsi distinguée par l'humanité à travers cette reconnaissance universelle.

L'unité et la mobilisation de tout le territoire derrière la candidature a contribué à fédérer les Champenois et leur volonté de réussir a été le carburant du succès. Cette détermination s'est prolongée avec le même enthousiasme pour s'engager à réussir « l'après-inscription ». Elle est depuis restée intacte et totale.

L'inscription au Patrimoine mondial de l'UNESCO a offert une opportunité unique pour dynamiser toute la région qui vit au cœur de profondes mutations depuis 10 ans.

LES PROFONDES MODIFICATIONS DE L'OFFRE TOURISTIQUE ET CULTURELLE

Cette reconnaissance a renforcé les convictions et fait converger les énergies. Depuis 2015, la Champagne a connu une véritable renaissance.

Multiplication des offres œnotouristiques : La Champagne a su se réinventer pour offrir des expériences œnotouristiques uniques et immersives (ateliers de dégustation, balades dans le vignoble, ouvertures au public de nouveaux lieux autrefois réservés à l'élaboration des vins, restauration et valorisation des sites de réception, séjours thématiques, visites culturelles, etc.).

- **Rénovation des espaces publics** : les collectivités investissent dans l'embellissement des villages et des infrastructures touristiques pour offrir une expérience mémorable aux visiteurs.
- **Promotion touristique** : les acteurs du tourisme développent des campagnes de communication ciblées pour présenter aux visiteurs les atouts culturels et gastronomiques de la Champagne.
- **Collaboration intersectorielle** : les partenariats se développent entre les vignerons, les coopératives, les maisons de Champagne, les restaurateurs, les hôteliers et les professionnels du tourisme pour créer des offres intégrées et attractives.
- **Développement de l'offre d'accueil touristique et culturelle** : de nombreux projets innovants, qualitatifs et durables se sont construits en Champagne, en tenant compte des nouvelles dynamiques économiques apportées par la reconnaissance UNESCO et renforçant les gammes et la capacité d'accueil.
- **Événements et festivals** : les Champenois organisent des événements culturels et festifs tout au long de l'année pour célébrer leur patrimoine et le partager avec le public.



LA SENSIBILISATION À LA PROTECTION DU BIEN

L'inscription des Coteaux, Maisons et Caves de Champagne au Patrimoine mondial de l'UNESCO en 2015 a révélé que, sous le quotidien, il y a l'exceptionnel, et qu'à ce titre, il est important de protéger et de préserver l'écrin patrimonial et paysager du Champagne.

La sensibilisation à la protection du territoire en Champagne est essentielle pour préserver ce patrimoine unique et son environnement. Plusieurs initiatives ont été mises en place pour garantir la durabilité et l'authenticité de la région, venant renforcer une stratégie existante de protection de l'Appellation Champagne et de transition environnementale déployée par les professionnels du Champagne.

Des initiatives éducatives sont mises en place pour sensibiliser les habitants et les visiteurs à l'importance de protéger le patrimoine naturel et culturel de la Champagne.

« Connais-toi toi-même » est une célèbre maxime attribuée à Socrate qui est appliquée pour contribuer à la sensibilisation à la protection de ce patrimoine unique. De nombreuses initiatives en faveur de la compréhension et de la connaissance des fondements de la Valeur Universelle Exceptionnelle sont proposées depuis 2015.

En complément des **focus et inventaires patrimoniaux et paysagers** de la Collection Repères, la Mission Coteaux, Maisons et Caves s'attache à délivrer les clés de lecture de la valeur du Bien dans la planification stratégique des territoires et auprès des projets spécifiques se développant dans le périmètre de la zone d'engagement. Ce **rôle d'éveilleur de conscience et de gardien** contribue à un dialogue constructif et assure l'émergence de projets qualitatifs et respectueux de l'authenticité et de l'intégrité du Bien.

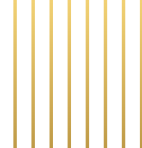
Un **cycle de conférences** en ligne et gratuit donne accès à une collection de plus de 25 vidéos permettant de partager des angles spécifiques de ce qui rend unique et exceptionnelle la Champagne. Des **outils de médiation expérientiels** sous forme d'une exposition itinérante circulent sur le territoire afin de proposer une découverte ludique de l'inscription. Le 10ème anniversaire sera l'occasion de dévoiler un projet à destination des **publics scolaires** pour que chaque cycle puisse aborder l'inscription en relation avec le programme pédagogique.



Découvrir la diversité des paysages, partager les valeurs du Champagne et de l'UNESCO

Depuis 2015, la Mission Coteaux, Maisons et Caves de Champagne organise une randonnée culturelle chaque année pour faire découvrir ou redécouvrir au grand public les terroirs de Champagne qui composent la zone d'engagement.

Les symboles de paix et de réconciliation que représentent le et la Champagne s'inscrivent dans la lignée de l'UNESCO, qui entend construire la Paix dans l'esprit des hommes et des femmes grâce à l'éducation, la science et la culture. Des symboles légitimes aussi pour un territoire souvent meurtri par les conflits et cadre de la réconciliation franco-allemande en juillet 1962 à Reims. Ce grand rassemblement d'accueil dans toute la Champagne est l'occasion de se réconcilier avec la nature, le patrimoine, avec soi-même comme le rappelait Philippe Pozzo di Borgo lors de l'édition 2017. D'une manière plus large, le Champagne, vin de la diplomatie, est souvent associé aux moments de célébration et de fraternité entre les peuples et les communautés. C'est pour cette raison, étroitement liée à notre Valeur Universelle Exceptionnelle, que la marche a été baptisée la « Marche des Réconciliations ».



Rendre visible la reconnaissance sur le territoire

Plusieurs chantiers signalétiques ont été portés par la Mission afin de renforcer la visibilité des attributs constitutifs de l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial. Les collectivités territoriales poursuivent l'implantation et la mise en œuvre de la charte signalétique élaborée en 2018 par la Mission.

Chaque département de l'Appellation Champagne peut s'appuyer sur le schéma directeur développé collectivement pour implanter des panneaux d'animations touristiques labellisés « Patrimoine mondial » depuis les axes stratégiques en approche de la zone d'engagement.

Une restructuration complète des panneaux d'animations culturelles et touristiques a été réalisée avec la SANEF sur les autoroutes A4 et A26. Celle-ci permet de mettre en lumière les patrimoines culturels et naturels de la région traversée. Seize panneaux dédiés à l'inscription sont actuellement en place.

Chaque commune de la zone d'engagement peut faire valoir l'inscription sur son territoire tout en apportant des contenus d'interprétation en résonance avec la Valeur Universelle Exceptionnelle des Coteaux, Maisons et Caves de Champagne (plaque historique, relais d'information, lecture de paysage, etc.).

Enfin, des plaques formulant la Valeur Universelle Exceptionnelle et rappelant les engagements des Champenois à transmettre ce Bien aux générations futures sont proposées aux professionnels du tourisme et du Champagne pour informer les visiteurs.

Rendre hommage aux initiatives contribuant à la préservation des Coteaux, Maisons et Caves de Champagne

À la suite de l'inscription des Coteaux, Maisons et Caves de Champagne sur la prestigieuse Liste du patrimoine mondial, la Mission Champagne Unesco a décidé de créer le Prix Pierre Cheval.

Ce prix est destiné à saluer, à rendre hommage, à récompenser et encourager des initiatives, des activités, des aménagements, des travaux, des réalisations qui contribuent à la protection de la Valeur Universelle Exceptionnelle des Coteaux, Maisons et Caves de Champagne :

restauration du patrimoine - aménagement qualitatif des communes - préservation des paysages - transmission culturelle - rayonnement de l'appellation d'origine contrôlée Champagne - développement durable de l'œnotourisme - restauration de la biodiversité - contribution à l'expression des valeurs de l'UNESCO

Il s'agit aussi d'inciter le plus grand nombre de Champenois à suivre ces exemples remarquables et, dans un même élan enthousiaste et dynamique, à contribuer à l'attractivité et la préservation des Coteaux, Maisons et Caves de Champagne. Depuis 2015, la Mission a récompensé 66 lauréats. [Retrouvez-les sur le site internet de la Mission.](#)

À l'initiative de Pierre-Emmanuel Taittinger, la Mission Unesco a invité les communes à aménager de beaux belvédères et à les baptiser du nom de Pierre Cheval, son infatigable prédécesseur déterminé à faire aboutir la candidature de la Champagne au Patrimoine mondial. Ces parcs invitent à découvrir les lieux emblématiques, les meilleurs points de vue sur les coteaux. Ils perpétuent la mémoire de Pierre Cheval et rappellent son attachement à cette belle région qui s'ouvre et se valorise comme il l'aurait souhaité.

POURQUOI CÉLÉBRER LES 10 ANS DE L'INSCRIPTION ?



LES OBJECTIFS

Le **jalon du 10^{ème} anniversaire** a été identifié comme un temps fort pour faire rayonner l'inscription, mais encore plus, une occasion de progresser collectivement, de mieux préserver et valoriser et de faire savoir aux Champenois eux-mêmes, notamment aux plus jeunes qui n'ont pas vécu cet événement en 2015 et qui, demain, auront la charge de faire grandir les Coteaux, Maisons et Caves de Champagne.

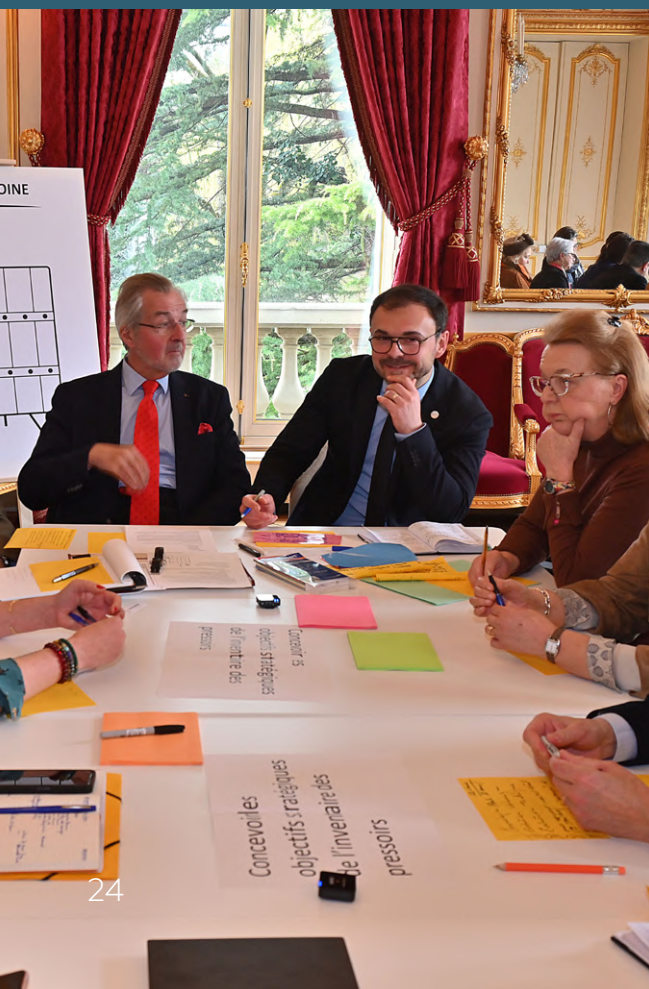
La **Mission a collecté** les souhaits, noté les idées auprès de ses instances et du « Club des Ambassadeurs Ma Champagne au Patrimoine mondial » pour construire le cadre qui permettra de célébrer ensemble ce moment historique pour les Champenois et la Champagne.

La **direction choisie** est de faire-savoir le plus largement possible que la Champagne est inscrite sur la Liste du patrimoine mondial. Avec 4 grandes valeurs au cœur du dispositif : la FIERTE, la VISIBILITE, la TRANSMISSION et l'ENGAGEMENT.

POSER LES JALONS POUR LE FUTUR

Le bien Coteaux, Maisons et Caves de Champagne, inscrit au Patrimoine mondial en 2015, comprend des paysages viticoles, des caves et des monuments. Il se compose de trois zones principales et de 320 villes et villages. Un premier Plan de gestion a été élaboré pour sa candidature, et le 10^{ème} anniversaire marque le début d'une nouvelle étape avec la révision de ce plan.

Les acteurs locaux, impliqués dans l'élaboration de ce nouveau plan, souhaitent utiliser cette reconnaissance pour soutenir le développement du territoire. Le 4 juillet 2025 sera l'occasion de valider les engagements pour les 10 prochaines années. Cinq domaines stratégiques d'intervention ont été identifiés : protection des paysages et du patrimoine, adaptation au changement climatique, médiation culturelle, développement touristique et économique et gouvernance.





TRANSMETTRE ET METTRE LES JEUNES AU CŒUR

L'inscription des Coteaux, Maisons et Caves de Champagne au Patrimoine mondial de l'UNESCO en 2015 a marqué une étape majeure dans la reconnaissance de ce paysage culturel unique. Cependant, pour assurer la pérennité de cette reconnaissance et la transmission de ses valeurs patrimoniales, il est essentiel de mettre les jeunes au cœur de cette dynamique.

Éducation et Sensibilisation

L'éducation joue un rôle fondamental dans la transmission des valeurs patrimoniales. Il est crucial de développer des programmes éducatifs spécifiques pour les jeunes, intégrant des visites guidées, des ateliers pratiques et des projets scolaires autour des Coteaux, Maisons et Caves de Champagne. Ces initiatives leur permettront de comprendre l'importance historique, culturelle et économique de ce patrimoine, tout en les sensibilisant aux enjeux de sa préservation. Une mallette pédagogique sera lancée en 2025 pour permettre aux enseignants de la maternelle à la terminale de s'appuyer sur des contenus pour aborder l'inscription en fonction des différents cycles pédagogiques.

Participation Active des Jeunes

Impliquer les jeunes dans des projets concrets liés à la gestion et à la valorisation de ce patrimoine est une manière efficace de les responsabiliser. Des programmes en partenariat avec les professionnels du Champagne et les établissements scolaires au travers de visites dédiées aux scolaires seront proposés pour rendre ce patrimoine plus accessible.

Développement Durable et Environnement

Les jeunes sont particulièrement sensibles aux questions environnementales. Intégrer des pratiques durables dans la gestion des Coteaux, Maisons et Caves de Champagne et impliquer les jeunes dans ces initiatives peut renforcer leur engagement. L'opération Villages et Coteaux propres sera l'occasion en 2025 de mettre les jeunes au cœur de l'action de la protection de la biodiversité et d'adaptation au changement climatique, leur offrant ainsi l'opportunité de contribuer activement à la préservation de leur patrimoine.

Valorisation des Talents Locaux

Les jeunes et les talents locaux seront placés au cœur des festivités du 4 juillet 2025 à Champillon. Ils s'exprimeront à travers des projets artistiques, culturels et entrepreneuriaux liés aux Coteaux, Maisons et Caves de Champagne pour mettre en lumière leur créativité et leur capacité d'innovation, tout en renforçant le sentiment d'appartenance à ce patrimoine unique.

En mettant les jeunes au cœur des initiatives de préservation et de valorisation des Coteaux, Maisons et Caves de Champagne, la Mission assure non seulement la transmission de ce patrimoine exceptionnel, mais prépare également les générations futures à en devenir les gardiens et les ambassadeurs.

POURSUIVRE LE TRAVAIL DE TRANSMISSION

Le 10^{ème} anniversaire est une occasion de laisser un message durable. La Mission Coteaux, Maisons et Caves de Champagne a choisi la bande dessinée comme vecteur de cette aventure fascinante à travers le temps et les paysages viticoles de la Champagne. Elle racontera l'histoire de la candidature de ce patrimoine unique à l'UNESCO et mettra en lumière sa Valeur Universelle Exceptionnelle (VUE).

OBJECTIFS DU PROJET :

- **Éducation et Sensibilisation** : Utiliser la bande dessinée comme outil pédagogique pour sensibiliser les jeunes et le grand public à l'importance du patrimoine des Coteaux, Maisons et Caves de Champagne.
- **Promotion Culturelle** : Valoriser l'histoire et la culture de la Champagne à travers un média accessible et attractif.
- **Engagement Communautaire** : Encourager la participation active des jeunes et des habitants dans la préservation de leur patrimoine.
- **Innovation et Créativité** : Utiliser la bande dessinée pour explorer de nouvelles façons de raconter l'histoire et de promouvoir le patrimoine.



ET BIEN SÛR, CÉLÉBRER POUR RAVIVER LA FIERTÉ

Au cœur de l'ADN du Champagne et de la Valeur Universelle Exceptionnelle, le Champagne, – comme patrimoine immatériel et comme symbole universel de la célébration, de la réconciliation et de la paix –, a bien entendu une place de choix dans cette étape qu'est un anniversaire. Les manifestations autour de ce 10^{ème} anniversaire seront autant de façons de redonner de la visibilité à l'Inscription et de partager la fierté. C'est un nouveau coup de projecteur porté sur leur territoire par les Champenois eux-mêmes et une invitation à faire connaître au monde la singularité des Coteaux, Maisons et Caves de Champagne inscrits sur la Liste du patrimoine mondial, le terroir où naît le Champagne.

LA MOBILISATION

Les instances de la Mission fédèrent les collectivités territoriales et l'interprofession du Champagne. Rien ne pourrait se faire sans leur engagement.

Un club d'Ambassadeurs de plus de 200 membres, répondant assidûment à nos invitations de rencontre et de partage, c'est la force de la communauté qui se mobilise pour soutenir et engager la Mission Coteaux, Maisons et Caves de Champagne sur la voie du succès. Des mécènes fidèles et jamais assez nombreux mais sur qui on peut compter, des actions inventives sur le terrain pour valoriser l'inscription, tant en visibilité qu'en argent sonnante et trébuchante, viennent renforcer les budgets et permettent à la Mission d'être plus efficace. Des parrains enthousiastes à la perspective de célébrer les 10 ans de l'Inscription. Voici les atouts et la providence sur lesquels les « Coteaux, Maisons et Caves de Champagne » vont s'appuyer pour la grande année 2025.

LE RÔLE-CLÉ DU CLUB DES AMBASSADEURS

Lorsque le Club des Ambassadeurs a été lancé en avril 2022, l'engagement de la Mission a d'emblée été de les faire participer à la vie du Bien, de leur donner voix au chapitre et de les impliquer en retour. Qu'ils soient mécènes, donateurs ou porte-voix indispensables, ils ont répondu présents dès ce lancement mémorable au **Musée d'Archéologie et du Vin de Champagne à Epernay**. Dès la 2^{ème} Rencontre sous les dorures de l'Hôtel de Ville en avril 2023 et à l'invitation de la Ville d'Epernay, la Mission les a sollicités pour qu'ils orientent les priorités que devrait revêtir la célébration du 10^{ème} anniversaire. Ces priorités sont devenues celles de la Mission et se reflètent dans les actions qui vont être conduites en 2025. L'intelligence collective, issue des différents profils réunis autour de la cause de l'inscription au Patrimoine mondial, est un précieux capital pour l'ensemble des gestionnaires du Bien.



Mais leur engagement ne se résume pas au « y a qu'à, faut que vous ... ». Loin de là ! Ils assument leur rôle de porte-voix de la Mission et de moteur de ses actions. Le grand rassemblement des 3^{èmes} Rencontres tenues à Reims au Printemps 2024, à l'invitation de la Maison Mumm, en a été le théâtre. Chacun a posé plusieurs engagements. Comme il est précieux de les voir s'associer à la réalisation des grands objectifs qu'ils ont eux-mêmes définis. La fidélité, l'assiduité et la participation interactive de chacun laissent penser que ce socle est le bon et qu'il mérite d'être encore agrandi. Il n'est jamais trop tard pour s'engager dans les projets de la Champagne au Patrimoine mondial et c'est tout simple : il suffit de s'inscrire sur le site internet.

DES MÉCÈNES GÉNÉREUX QU'ON VOUDRAIT ENCORE PLUS NOMBREUX

Le **Crédit Agricole Nord-Est** est le « **Grand Mécène** » des Coteaux, Maisons et Caves de Champagne – Patrimoine mondial, et quel mécène ! Fidèle depuis toujours, facilitateur, répondant toujours présent pour soutenir les actions de la Mission sur le terrain, voici un grand mécène impliqué au-delà du pur financier. C'est une grande chance !! En vue de 2025, le Crédit Agricole a accueilli la Mission et le Club de la Presse Champagne-Ardenne sur son stand de la Foire de Châlons 2024 pour pré-lancer le 10^{ème} anniversaire. En 2025, il embarquera avec lui son homologue de la Champagne-Bourgogne, renforçant ses actions et son engagement dans le terroir de la Côte des Bar.

Des mécènes impliqués depuis toujours

Le mécénat de compétences est un atout précieux pour la Mission. Les plus grands et fidèles mécènes à ce titre sont les agences de communication **Champagne Création et Quinze-Cents-Signes** qui soutiennent la Mission depuis la candidature ainsi que Vert-Veine. Passionnés, forces de proposition, acteurs de la concrétisation des idées, leur pertinence et leurs apports stratégiques et opérationnels sont pour beaucoup dans la faisabilité de tous nos projets de 2025.

Le mécénat peut aussi prendre la forme de dons en nature. Ainsi, la **CSGV-Coopérative du Syndicat Général des Vignerons** « abonde » chaque année l'opération « Villages et Coteaux Propres » de rosiers et de haies offertes aux plus de 80 communes participantes. Pour mémoire, cette opération citoyenne consiste à ramasser des déchets dans le vignoble et aux lisières de forêt. Ces dons en nature contribuent au développement de la biodiversité, une cause portée par l'UNESCO, et au Bien inscrit au titre de paysage culturel vivant et évolutif.

Des mécénats en nature généreux et des contributeurs et bénévoles créatifs

Les dons en flacons et l'accueil par les Maisons, Vignerons et Coopératives sont bienvenus pour répondre aux exigences de l'accueil et de l'art de vivre à la champenoise quand délégations et officiels extérieurs mais aussi journalistes viennent dans la région, en tournée d'évaluation ou contribuer à son rayonnement.

En 2025, ambassadeurs à l'UNESCO et autres officiels seront invités à venir célébrer et prendre acte de nos engagements au travers du 2^{ème} plan de gestion. Le Champagne, symbole universel de la célébration au cœur de l'Inscription ne saurait faire défaut, n'est-ce pas ? La filière Champagne se montre toujours généreuse.

Les grands salons de la **Maison Mumm** ont ainsi été le terrain de jeu des Rencontres des Ambassadeurs, le **Champagne de Castelnau** et la salle des banquets du **Palais du Tau**, Monument National à Reims ont servi de cadre prestigieux lors des « Dîners Ma Champagne au Patrimoine mondial » et lors de la réception de l'ABFPM, Association des Biens français inscrits au Patrimoine mondial. Sans oublier les salons des Hôtels de **Ville d'Epernay et de Reims** qui ont ouvert leurs portes pour recevoir les ateliers ambassadeurs et ceux du 2^{ème} Plan de gestion.

La **Maison Ruinart** s'associe au 10^{ème} anniversaire et dévoilera une programmation culturelle mettant en lumière le patrimoine unique que sont les crayères. Elle proposera notamment une exposition patrimoniale sur l'histoire des crayères et célébrera en juin prochain ce patrimoine unique avec la révélation d'une nouvelle œuvre d'art contemporain. Cette installation permanente est le fruit de la rencontre entre un artiste engagé de renommée internationale et d'un site géologique témoignant de l'histoire millénaire de la Champagne inscrit au Patrimoine mondial de l'UNESCO.

L'agence de communication **So Wine** et Madame **Cécile Mauré**, traductrice bénévole, vont contribuer à conférer à cet anniversaire avant tout local, une dimension nationale et internationale.

Plus insolite et pourtant si efficace, la société **Sparflex**, par exemple, convertit la récupération de muselets de la « Soirée Blanche » du Domaine des Crayères, non seulement pour les recycler, mais aussi pour les convertir en don chaque année plus important. Elle a aussi engagé ses salariés à participer à l'opération « Villages et Coteaux propres ». Son installation au cœur des Coteaux historiques a motivé Sparflex à s'impliquer aux côtés de la Mission dans la préparation des festivités du 4 juillet et à devenir un Ambassadeur. Elle éditera des **plaques de muselet à l'effigie des 10 ans** de l'inscription qui seront offertes sur les événements tout au long de l'année, faisant la joie des placomusophiles.

À l'initiative du **Champagne Thiénot**, une équipe de collaborateurs a été constituée pour participer au Reims Champagne Run le 13 octobre dernier. Courant sous les couleurs de leur Maison, 17 volontaires ont accepté de « mouiller le maillot » au bénéfice de la Mission, selon le principe suivant : pour chaque kilomètre parcouru, 5 € seraient reversés à cette dernière.

On peut également citer le partenariat avec la **Maison Perrier-Jouët** qui a permis, avec l'aide du **Comité Champagne**, de lancer un appel à projets destiné à financer les initiatives concourant à la préservation de la biodiversité. Vignerons, agriculteurs, communes, associations peuvent être aidés financièrement pour leur projet. En 2023/2024, trois projets ont été financés : la restauration de talus, d'éboulis et de pelouses sèches, la création d'un espace biodiversité sur un terrain délaissé et la mise en place d'animations dans les écoles pour faire découvrir les pollinisateurs et leur rôle. **Cet appel à projet est reconduit en 2025.**

L'ouverture de lieux prestigieux par les partenaires de la Mission ont permis l'accueil de réunions publiques ou de groupes de travail. Ces cadres inspirants ont des atouts précieux pour la Mission : ils permettent d'économiser des frais importants et constituent autant de bénévolat en nature. Citons **l'Hôtel de Ville de Reims et le Comité Champagne** pour le travail du 2^{ème} plan de gestion, la **Maison Drappier** dans l'Aube pour les JEP, le **Champagne de Venoge**, le **Château de Bligny**, **Gosset**, **Lanson**, **Moët & Chandon**, **Taittinger**, **Collet-Cogevi**, **Champagne Cazals**, **Heidsieck**, le **SGV**, **Laurent-Perrier** pour des réunions du Conseil scientifique, le **Champagne Pannier** dans l'Aisne pour les assemblées générales, la **Maison Pommery** et le **CREPS à Reims** ainsi que **Villa Bissinger - Institut Georges Chappaz** et **URCA-Villa Douce** pour des médiations ou des formations en partenariat.

Il en est de même pour plusieurs espaces ouverts au public qui ont accueilli « l'Expo Ma Champagne au Patrimoine mondial » comme le **Musée d'Archéologie régionale et du Vin de Champagne**, le **VITeff**, la gare de Reims grâce à **Gares et Connexions** du groupe **SNCF**, le **Château de Dormans** et le **Prétoire de Sézanne**, ainsi que la salle des fêtes d'**Hautvillers** et **Vertus**, **Blancs Coteaux**, **Avize Viti-Campus**, l'**UTR**, **Reims Légend'R** et **Les Relais du Goût** organisés par **Reims Tourisme** et la **Ville de Reims**, **Pressoria à Aÿ**, le festival « **Champagne et Vous** » et le **Lycée professionnel Saint-Joseph à Château-Thierry**, le siège du **Syndicat Général des Vignerons à Epernay**.

En devenant mécène de notre exposition dédiée à la biodiversité « **Les Mondes Parallèles** par Michel Jolyot » et en participant à la Journée internationale de la biodiversité avec la Mission CMCC, la **Maison Moët & Chandon** témoigne d'un engagement fort en faveur de la préservation de notre patrimoine naturel. Cette collaboration contribue non seulement à sensibiliser le public à l'importance de la biodiversité, mais également à renforcer des initiatives concrètes pour protéger notre patrimoine commun.

La Mission Coteaux, Maisons et Caves de Champagne rêvait d'une boutique d'objets merchandising que son statut d'association ne pouvait porter. **Samm Trading** l'a fait ! Grâce à son savoir-faire, un assortiment d'objets aux couleurs des Coteaux, Maisons et Caves de Champagne et du 10^{ème} anniversaire sera proposé aux professionnels et aux Offices de Tourisme. Cette boutique prendra place de façon éphémère Avenue de Champagne lors du pique-nique du 14 juillet 2025.

Avize Viti-Campus a prévu de baptiser l'une de ses promotions « **Coteaux, Maisons, Caves de Champagne - Patrimoine mondial** » et d'impliquer les élèves dans les célébrations du 10^{ème} anniversaire.

Le **Lycée Polyvalent La Fontaine du Vé de Sézanne** mobilise ses élèves sur des projets liés à l'anniversaire et à la sensibilisation des jeunes à leur territoire.

TROIS PARRAINS PRESTIGIEUX

La Mission est fière d'annoncer leur soutien



ARNAUD LALLEMENT

Chef 3 étoiles, reconnu parmi les meilleurs chefs cuisiniers au monde et salué par les critiques culinaires des guides les plus sélectifs, Arnaud Lallement n'a de cesse de valoriser le terroir, ses vins et les produits de la terre de ses fournisseurs locaux. Il se positionnera en ... chef de file pour motiver les restaurateurs de la région à élaborer et mettre à leur carte un gâteau d'anniversaire aux couleurs de l'inscription.



SON EXCELLENCE DANIEL RONDEAU, Membre de l'Académie Française.

Champenois de sang et de cœur, Daniel Rondeau a été Ambassadeur de France à Malte et à l'UNESCO, oeuvrant sans ménagement au succès de la candidature. Il a immédiatement répondu favorablement à la proposition de parrainer ce dixième anniversaire et présidera le Dîner « Ma Champagne au Patrimoine mondial » à l'automne 2025.



ISMAËL TAGGAE

Rémois, Champion du monde de breakdance en 2003, Ismaël a été choisi pour porter la Flamme olympique lors de son passage par Reims en 2024. Il a créé plusieurs studios de danse dont le Studio 511 à Reims. Il imagine l'événement, jouant un rôle important de directeur artistique lors de la soirée du 4 juillet à Champillon.

Les petits ruisseaux font des grandes rivières ...

Au plan interne de l'organisation, la Mission est constituée d'une équipe de seulement 3 salariés. Mécénat et dons de particuliers permettent à la Mission d'accueillir au sein de son équipe des alternantes en communication. Leur concours est précieux pour renforcer la visibilité des actions de la Mission sur les réseaux sociaux, concevoir les rapports d'activités et préparer les événements.



Le mécénat a aussi permis à la Mission de s'équiper d'un logiciel de visioconférence pour enregistrer et diffuser les conférences sur tout le territoire et même au-delà, honorant son engagement à faire rayonner le Bien dans sa singularité et à collectionner et partager les savoirs pour les transmettre aux générations futures.

En 2025, l'ambition est grande et nécessite plus de ressources, tant financières qu'humaines. Même si la Mission s'appuie sur des organisations existantes, il restera à financer beaucoup de choses pour marquer l'anniversaire : festivités du 4 juillet à Champillon, équipe vidéo et photos pour créer l'album-souvenir de l'année 2025, conception et édition d'outils de médiation et de transmission vers les générations futures comme la mallette pédagogique et la bande-dessinée, etc ...

Les contributeurs-clés pour les actions de 2025

Outre les mécènes cités ci-dessus, rien ne serait possible sans le soutien des partenaires qui sont venus épauler la Mission dans son projet anniversaire. Ils apportent leur contribution aux groupes de travail ainsi que le savoir-faire de leurs équipes et services techniques. Ils sont venus renforcer les bénévoles passionnés du Conseil scientifique, mobilisés depuis 2023.



LA MISSION EXPRIME SA PROFONDE RECONNAISSANCE À TOUS SES SOUTIENS !

À l'occasion de ce 10^{ème} anniversaire, la Mission souhaite exprimer sa plus profonde gratitude à tous ceux qui ont contribué, année après année, à faire vivre ce projet avec passion et engagement.

Elle remercie ses partenaires, ambassadeurs pour leur soutien indéfectible et leur collaboration précieuse, ses mécènes dont les contributions permettent aux idées de prendre vie, ainsi que tous les bénévoles dont l'énergie et la générosité sont au cœur de chaque succès.

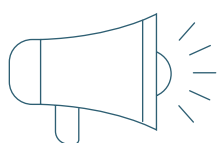
La Mission remercie également les communes qui l'accompagnent, offrant leur soutien logistique et moral, partageant la même vision et les mêmes valeurs. C'est grâce à cette mobilisation collective que la Mission a pu franchir une décennie marquée par de belles réussites, des projets innovants et une véritable dynamique de partage.

La longue liste des contributeurs traduit le large élan de la communauté champenoise rassemblée autour de l'inscription et l'enthousiasme que chacun porte pour le devenir du Bien inscrit. Que chacun soit remercié !

Sont impliqués sur le projet d'anniversaire et membres des comités de pilotage :

- DRAC et DREAL Grand Est
- L'ABFPM (Association des Biens français inscrits au patrimoine mondial), le Centre du patrimoine mondial et l'UNESCO
- Comité Champagne
- Union des Maisons de Champagne
- Agence So Wine
- Syndicat général des vignerons à Epernay et ses antennes sur le territoire
- Ordre des Coteaux de Champagne
- Archiconfrérie Saint-Vincent
- Association Nationale des Elus de la Vigne et du Vin
- Syndicat des courtiers en vin de Champagne
- EFFEEvent
- Les communes d'Hautvillers, Dizy, Champillon, Les Riceys, la Communauté de communes de la Grande Vallée de la Marne, Ville d'Epernay et leurs services techniques, Ville de Reims et leurs services techniques
- Centre des Congrès de Reims
- Flâneries Musicales de Reims
- Groupe Rossel
- Musée d'Archéologie régionale et du Vin de Champagne d'Epernay
- Parc Naturel Régional de la Montagne de Reims
- Reims Legend'R
- Royal Champagne

- TER-SNCF – La Ligne des Bulles
- Tonnellerie de Champagne
- Bougies Marsault
- Veralia
- Agences départementales et régionales du Tourisme et Offices de tourisme de la Champagne
- ANEV
- Maison Commune du Chemin Vert à Reims
- L'école primaire de Dizy
- **Les organisateurs des évènements colorés** : Les apéros du Château, Architecture en Champagne, La Foire de Châlons, Le printemps des Champagnes, Les entretiens culturels de Champagne, La marche gourmande, Le Festival des Mets et des Mots, Bulles en bouche, Week-end Champagne à Châlons en Champagne, Pique-nique chez le vigneron indépendant, La Grande dégustation, La Champenoise, La Route Touristique du Champagne en fête, Soirée « Blanche de Blanc », La Grande Traversée, Soirée Blanche des crayères, FineEnBulles, Fêtes Henri IV, Les coteaux vitryats en fête, Guinguette des bords de Marne, En rou(t)e libre, Escapade gourmande, Fête des Coteaux du Sézannais, Ving-Art, Les Relais du goût, Fête des vendanges, Balade pétillante, VITeff, Festival Champagne et vous, les Habits de Lumière, Pique-nique en blanc de l'avenue de Champagne, et d'autres à venir.
- **Nos partenaires médias** : L' Agriculteur de l'Aisne, Art de Vivre à la Champenoise, Autant en Emporte la Marne, L' Axomois, Le Blog de Monique Derrien, Bulle FM, La Champagne Viticole, La Champagne de Sophie Claeys, L'Est Eclair, France Bleu Champagne ICI, France 3 Grand Est, L'Hebdo du Vendredi, La Marne Viticole, Matot-Braine, News Mag, Pays Briard, RCF antennes locales, Reflets, La Revue agricole de l'Aube, Terre de Vins, L'Union, Vitisphère



- L'Association Viticole Champenoise (AVC) qui a offert une plateforme de lancement de la mobilisation de l'ensemble de la filière champagne lors de son Assemblée annuelle du 5 décembre 2024, devant plus de 1500 personnes.
- Ainsi qu'à tous les volontaires ambassadeurs qui vont relayer ce 10^{ème} anniversaire dans leur propre territoire et œuvrer bénévolement au partage et au succès des « Coteaux, Maisons et Caves de Champagne »

Cette liste n'est pas exhaustive et sera actualisée tout au long de cette année anniversaire.

UNE ANNÉE DE CÉLÉBRATIONS

Célébrer les 10 ans de l'inscription, c'est retracer le bilan de la Champagne au Patrimoine mondial depuis qu'elle a été inscrite. C'est aussi poser un jalon avant qu'elle ne se projette pour les 10 prochaines années. Cette célébration constitue une occasion unique d'associer les habitants et les acteurs du territoire aux festivités prévues sans oublier de placer les enfants au cœur de nos actions pour accomplir notre mission de transmission aux générations futures.



C'est aussi et avant tout FAIRE REVIVRE les moments intenses de joie partagée au moment de l'inscription le 4 juillet 2015 et RAVIVER LA FIERTE de TOUS les Champenois. La volonté de ralliement et de partage guidera les actions proposées par la Mission Coteaux, Maisons et Caves de Champagne et par ses partenaires autour de PLUS DE 50 PROJETS ANNIVERSAIRE qui vont émailler l'année 2025 sur l'ensemble du territoire.

UN ANNIVERSAIRE, ... UN PARADOXE POUR NOUS CHAMPENOIS

Alors que LE Champagne est le symbole par excellence des célébrations d'anniversaire et est le témoin de la fête, ici et en 2025, c'est LA Champagne que l'on va honorer et mettre au cœur des festivités.

Un anniversaire réussi repose sur un ensemble de rites incontournables : l'invitation, une réunion d'amis autour de la personne fêtée, les invités surprise, le toast et les discours bienveillants, le gâteau, les bougies, la chanson, de la musique et même la possibilité de danser, les photos souvenir ... et bien sûr LA flûte de Champagne que l'on lève en chœur.

Ces rites joyeux s'accompliront d'un bout à l'autre de l'année :

LA FÊTE prendra différentes formes, celle d'un banquet Avenue de Champagne à Epernay, d'un pique-nique raffiné en musique façon « Woodstock » en plus classique lors des Flaneries musicales de Reims et la fête où l'on danse. Ces événements se concluront par un feu d'artifice ou un spectacle céleste inoubliable.



LE GÂTEAU d'anniversaire sera réalisé par les restaurateurs et pâtisseries champenois grâce à l'impulsion donnée par le parrain Arnaud Lallement. Sans oublier le partage du gâteau d'anniversaire le **4 juillet 2025 à Champillon**.

LA BOUGIE SYMBOLIQUE et pas n'importe quelle bougie. L'œuvre est le fruit de la collaboration entre Marsault, Veralia et la Tonnellerie de Champagne qui ont croisé leurs savoir-faire. À partir de douelles de tonneaux, de bouteilles de Champagne de différentes tailles emplies de cire naturelle, ils ont créé ensemble une bougie nomade géante qui sera allumée pour marquer ces grands moments.

LA MUSIQUE sera également de la partie, avec deux grands rendez-vous : le 4 juillet à Champillon pour la soirée anniversaire et le 19 juillet au Parc de Champagne de Reims à l'occasion du concert pique-nique organisé par les Flâneries Musicales.



LE TOAST, pour porter bonheur et mettre à l'honneur LA Champagne : un joli texte pour émouvoir les Champenois, ponctué par les mots galvanisants prononcés par Pierre Cheval à la fin de son discours à Bonn il y a 10 ans. Tous les Champenois ont en mémoire ce « Bonheur et Champagne pour tout le monde ! ». L'intention est de rendre hommage à celui qui fut le tout premier ambassadeur et de perpétuer son souhait de longue vie à cette inscription. Il permettra de véhiculer cet esprit de partage et de convivialité si profondément associé au Champagne et de renforcer les engagements de transmission de ce Bien qui appartient désormais à l'Humanité toute entière. Ce toast pourra colorer chaque événement.

Il y a 10 ans, la Champagne était en fête.
L'UNESCO inscrivait ses coteaux, ses maisons et ses caves au Patrimoine mondial.
Elle la révélait au monde entier et à elle-même.

Depuis 10 ans la champagne s'ouvre, évolue et s'embellit.
Nous tous, champenois, pouvons en être fiers.

Plus que jamais continuons à partager,
À entretenir et à enrichir cet héritage exceptionnel.
Restons rassemblés et engagés pour assurer tous les succès à la champagne et la transmettre
aux générations futures.

Aujourd'hui réunis pour cet anniversaire,
Célébrons la Champagne qui a rendu célèbre le Champagne.

Vive LE Champagne qui pétille dans nos verres !
Vive LA Champagne qui pétille dans nos coeurs !

Et comme le disait Pierre Cheval le 4 juillet 2015 à Bonn :
« Bonheur et Champagne pour tout le monde ! »

LE GRAND DÎNER du 7 novembre célébrera le patrimoine invisible que sont les caves de Champagne sous la présidence de Son Excellence Daniel Rondeau.

Et bien sûr, **LA FLÛTE** que tous les Champenois lèveront à l'avenir de leur territoire qui renouvelle ses engagements vis-à-vis de l'UNESCO.

Et enfin, **LES PHOTOS SOUVENIRS** que les participants aux différents événements égrèneront sur les réseaux sociaux tout au long de l'année et que la Mission rassemblera dans un **ALBUM** pour garder mémoire des moments inoubliables de 2025 et de ce 10^{ème} anniversaire.

LE CALENDRIER DES 50 ÉVÉNEMENTS

Partout sur le territoire et tout au long de l'année

La Mission Coteaux, Maisons et Caves de Champagne a décidé d'étaler ces célébrations tout au long de l'année 2025, en s'appuyant sur des événements existants et bien installés qui seront colorés de l'anniversaire des 10 ans. En commençant dès le 18 janvier 2025 par la célébration de la Saint-Vincent avec son partenaire l'Archiconfrérie des Vignerons et en concluant avec les Habits de Lumière d'Epernay organisés par la Ville d'Epernay en décembre.

Plus de 50 événements identifiés

Le calendrier est dense et témoigne de l'enthousiasme des organisateurs sur l'ensemble du terroir de l'Appellation, « zone d'engagement » au titre de l'inscription au Patrimoine mondial.

À chacun de ces événements, les participants pourront se prendre en photo dans un cadre personnalisé aux couleurs de l'anniversaire et partageront ces moments uniques sur leurs propres réseaux sociaux. Peu à peu, l'album-souvenir de cette année si spéciale viendra s'enrichir de ces captures de moments joyeux et partagés.

La période estivale sera bien sûr propice aux célébrations en plein air.
En voici les temps forts :

Dès le 22 juin, en association avec le Parc Naturel Régional de la Montagne de Reims, « La Grande Traversée » et « la 8ème Marche des Réconciliations » fusionnent pour proposer aux randonneurs et aux cyclistes de parcourir le chemin qui relie les 3 zones cœurs des Coteaux, Maisons et Caves de Champagne. Avec le soutien de la Région Grand Est et de la SNCF TER, on pourra ainsi aller à la découverte des vignobles du flanc nord de la Montagne de Reims au flanc Sud côté rivière de la Marne à bord de la « ligne des Bulles ».

En juillet, les fêtes seront déclinées dans toute la Champagne :

Vendredi 4 juillet, entre Hautvillers et Champillon, dans les Coteaux historiques, en mémoire du duplex organisé le 4 juillet 2015 entre Bonn et Hautvillers,

Lundi 14 juillet sur l'Avenue de Champagne à Epernay, lors du traditionnel dîner en blanc,

Samedi 19 juillet sur la Colline Saint-Nicaise à Reims, dans le Parc de Champagne, lui-même partie intégrante de l'inscription au Patrimoine mondial, à l'invitation des Flâneries Musicales lors du très populaire concert pique-nique.

LE POINT D'ORGUE DU 4 JUILLET 2025, ENTRE HAUTVILLERS ET CHAMPILLON

REPARTIR DE LÀ OÙ TOUT A COMMENCÉ POUR MIEUX ENGAGER L'AVENIR



En juillet 2015, les plus fervents soutiens de la candidature étaient venus nombreux à Hautvillers, « Berceau du Champagne », pour vivre à distance les délibérations des Ambassadeurs de l'Unesco réunis à Bonn pour l'Assemblée du Centre du Patrimoine mondial. L'effervescence et l'émotion étaient palpables dans les rues bondées de ce village, zone cœur des Coteaux Historiques de l'inscription, connu pour son abbaye et son célèbre moine cellérier, Dom Pierre Pérignon.

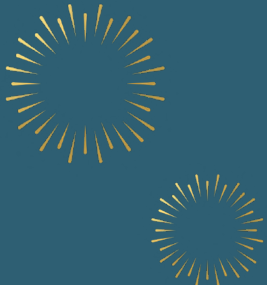
Les personnes présentes n'ont pas oublié le son du marteau de la Présidente du Centre du Patrimoine mondial déclarant « Adopted ! » l'inscription des Coteaux, Maisons et Caves de Champagne. Chapeaux lancés en l'air, cris de joie et embrassades : la Champagne accédait à la prestigieuse liste du Patrimoine mondial, aux côtés des plus beaux joyaux de l'Humanité. Une fierté pour tous les Champenois de voir leur territoire figurer parmi les (seulement) 53* biens français et les 1223* biens mondiaux inscrits par l'UNESCO.

(*) Chiffres Centre du Patrimoine mondial – session été 2024.

Le 4 juillet 2015 était un aboutissement de candidature mais c'était surtout un point de départ. Le commencement d'une nouvelle aventure pour la Champagne, celle de mériter dans la durée l'honneur qui lui a été fait en s'attachant à préserver, embellir, transmettre et partager le Bien.



Forts de leurs réalisations depuis 2015, motivés par la reconnaissance du Centre du Patrimoine mondial, les responsables champenois vont signer le 2^e plan de gestion, c'est-à-dire renouveler leurs engagements pour les 10 prochaines années devant l'UNESCO à qui ils devront rendre compte. Comme une évidence, il a été décidé de repartir de là où tout a commencé, à Hautvillers.



Fruit du travail intense lancé depuis 2 ans par la Mission Coteaux, Maisons et Caves de Champagne avec le concours des services de l'Etat, des collectivités territoriales, des experts en développement durable et en aménagement du territoire, des médiateurs que sont les offices de tourisme, des protecteurs et des révélateurs de la beauté de notre patrimoine, **le nouveau plan de gestion 2025-2035, élaboré et concerté avec toutes les forces vives impliquées, sera signé lors d'une cérémonie organisée à Hautvillers le 4 juillet 2025 à 17h.**

Détail des participants dans ce lien à quelques jours de l'événement.

LA SOIRÉE D'ANNIVERSAIRE DU 4 JUILLET 2025 À CHAMPILLON

Comme un symbole de leur projection vers le futur, les signataires, les ambassadeurs, les habitants, les touristes... se retrouveront tous pour la grande soirée d'anniversaire à Champillon, « le balcon » sur les vignes de la zone cœur des Coteaux historiques, au pied du village et du Royal Champagne.

Au programme de la soirée d'anniversaire : spectacle-événement, pique-nique, musique, danse, gâteau d'anniversaire, bougies à souffler et ciel ... à époustoufler.

LE PROGRAMME PRÉVISIONNEL SERA PRÉCISÉ ET ACTUALISÉ À QUELQUES SEMAINES DES FESTIVITÉS.

LA JAUGE SERA DE 4000 PERSONNES ET UNE BILLETTERIE SERA OUVERTE.

LES AUTRES TEMPS FORTS DE JUILLET 2025, MOIS ANNIVERSAIRE

Le mois de juillet a bien commencé, et la **fête continue !**

Le 14 juillet 2025, rendez-vous Avenue de Champagne à Epernay, au banquet organisé par la Ville d' Epernay.

Outre le traditionnel pique-nique en blanc qui se tient sur l'artère emblématique de l'Inscription, un toast sera prévu pour célébrer collectivement l'anniversaire de l'inscription. La fête se clôturera avec le traditionnel feu d'artifice en haut de l'Avenue. Une boutique éphémère d'objets à l'effigie des 10 ans de l'Inscription et des « Coteaux, Maisons et Caves de Champagne – Patrimoine mondial » sera exceptionnellement installée au cœur de l'Avenue.



Le 19 juillet, rendez-vous au Parc de Champagne, à Reims, à l'occasion au très populaire concert pique-nique des **Flâneries Musicales**.

Les Flâneries Musicales invitent la Mission au cœur de son Festival et accordent la soirée musicale au diapason de l'anniversaire dans ce lieu situé au cœur de la Colline Saint-Nicaise, elle aussi emblématique de l'inscription au Patrimoine mondial. Entre les deux parties du concert, un temps sera consacré au « toast » entourés des 15 000 « mélomanes pique-niqueurs » réunis sur les pelouses de l'ancien stade. Chaque groupe de spectateurs aura l'occasion de trinquer à l'Inscription et de chanter en chœur des vœux d'anniversaire, accompagné par l'Harmonie de la Musique de l'Air et de l'Espace. En souvenir de ce moment unique, mémorable et festif, le public recevra une plaque de muselet à l'effigie des 10 ans de l'inscription.



EN CHAMPAGNE, DANS LE CLOUD ET AILLEURS, UN PROGRAMME FESTIF ET AUSSI CULTUREL

ICI ET AILLEURS, AVEC L'ORDRE DES COTEAUX

L'Ordre des Coteaux tient ses chapitres régulièrement en Champagne et ailleurs dans le monde. Les dignitaires et consuls de cette confrérie rendent hommage à tous les fervents amateurs qui aident à mieux faire connaître le Champagne. Ce partenaire privilégié des « Coteaux, Maisons, Caves de Champagne – Patrimoine mondial » a déjà honoré les Ambassadeurs de France à l'Unesco (successivement Son Excellence Madame Roger-Lacan, Son Excellence Monsieur Philippe Franc).

Pour les 10 ans de l'inscription, en 2025, il est prévu d'inclure un « moment anniversaire » lors des chapitres qui se tiendront aux quatre coins du monde : Jakarta, Singapour, Luxembourg, Autriche, Japon, Allemagne, Italie, Royaume-Uni. Le toast retentira pas moins de 10 fois dans l'année, parfois loin des frontières de LA Champagne, où LE Champagne prend tout son sens de Patrimoine culturel immatériel universel.

ICI ET AILLEURS, AVEC « LES CLIMATS DE BOURGOGNE »

Le 4 juillet 2015, l'assemblée des Ambassadeurs réunie à Bonn inscrivait non pas un vignoble français mais deux ! Les « Climats de Bourgogne » entraient sur la prestigieuse Liste du patrimoine mondial le même jour que la Champagne. Et, puisqu'elles sont jumelles, Champagne et Bourgogne célébreront de concert plusieurs fois au cours de l'année 2025.

Au programme :

- **Les 26 et 27 juillet aux Riceys dans l'Aube**, dans le cadre de la Route Touristique du Champagne en fête et à quelques kilomètres de la frontière commune de nos deux AOC.
- **Le 18 octobre dans le prestigieux Clos Vougeot**, saint des saints emblématique des Climats de Bourgogne
- **En décembre 2025, au Musée d'Épernay** avec une conférence partagée par les acteurs de la Champagne et de la Bourgogne partageant des points de vue croisés sur leurs nominations respectives, les bénéfices, les enjeux et les perspectives d'avenir.

ICI ET AILLEURS, AVEC LES BUREAUX DU COMITE CHAMPAGNE

L'organisation de la filière Champagne est unique. Les « bureaux » à l'étranger du Comité Champagne sont de véritables bras armés pour la défense de l'Appellation et la promotion du Champagne. En contact avec la presse internationale, ils sont de formidables porte-voix pour la Mission CMCC et s'appuient sur l'inscription pour positionner la Champagne sur une carte avec la fameuse devise « Il n'est de Champagne que de LA Champagne ». Les 10 ans de l'Inscription vont permettre de mieux défendre encore l'origine et le terroir. Les Bureaux du Comité Champagne, gardiens délocalisés de l'Appellation d'Origine Contrôlée Champagne, se feront l'écho de cet anniversaire et porteront l'invitation à le célébrer dans les pays où ils officient : Australie, Benelux, Canada, Chine, Allemagne-Autriche, Japon, Grande-Bretagne, Italie, Pays-Nordiques, USA et Suisse.

Un anniversaire en forme de tour du monde, qui dit mieux ?

ICI ET AILLEURS, AVEC LE MUSÉE D'EPERNAY ET DANS LE « CLOUD »

Le splendide Musée d'Archéologie et du Vin de Champagne d'Épernay, créé à l'initiative de la Ville d'Épernay, est l'un des tout premiers héritages de l'Inscription. En effet, celle-ci a fait naître de grands projets, dont la restauration complète du Château Perrier, devenu un outil de médiation majeur au service de la connaissance des arts et objets en lien avec le et la Champagne. Ce lieu symbolique des Coteaux, Maisons et Caves de Champagne, précieux partenaire de la Mission Coteaux, Maisons et Caves de Champagne, proposera d'octobre 2025 à mars 2026 une exposition consacrée au Champagne sous l'angle de patrimoine culturel immatériel, l'une des trois dimensions de la Valeur Universelle Exceptionnelle (VUE) du Bien inscrit.

Le Château Perrier, monument historique d'Épernay et ancienne demeure d'un négociant en Champagne, offre un cadre architectural et paysager exceptionnel aux 2 000 objets exposés.

Récemment restauré par la Ville d'Épernay, à la faveur de l'inscription de la Champagne sur la Liste du patrimoine mondial, il incarne pleinement la valeur universelle exceptionnelle de la propriété champenoise. Il constitue désormais un outil de médiation essentiel ouvert au public et aux touristes pour comprendre la singularité de la Champagne. Au sein d'une programmation culturelle riche et dense tout au long de l'année, il participe à la diffusion des connaissances sur la candidature.

Tous deux prévus à l'automne 2025, le colloque « Regards croisés entre Champagne et Bourgogne après leur inscription respective sur la Liste du patrimoine mondial » et l'exposition « Et soudain, voici la Champagne !

Cette conférence sera enregistrée et jointe au cycle de conférences « Ma Champagne aux Patrimoine » dans le cloud.

Par ailleurs, le cycle de visioconférences s'enrichira au fur et à mesure de l'année 2025 de nouveaux opus « spécial anniversaire 10 ans » :

- À l'occasion du centenaire de la Maison Commune du Chemin Vert à Reims, lieu emblématique de la reconstruction de Reims et partie intégrante de la candidature, sera donnée une conférence sur « La naissance de l'habitat social à Reims : l'exemple de la Cité du Chemin Vert » le 24 février 2025,
- « Histoire de la défense de l'Appellation Champagne », elle-même partie intégrante du dossier de candidature, par le Président du Conseil scientifique de la Mission et ancien directeur général du Comité Champagne, Jean-Luc Barbier en avril 2025,
- Une conférence de l'ABFPM, Association des Biens Français inscrits au Patrimoine mondial, sur le thème du processus d'inscription et des enjeux du Patrimoine mondial en juin 2025,
- À tout seigneur, tout honneur pour le Roi des Vins ! « Le Vin des Sacres » à l'occasion de l'anniversaire du sacre du dernier Roi de France, par le Professeur Patrick Demouy, membre du Conseil scientifique de la Mission en septembre 2025 pour les Journées du Patrimoine,
- « Champagne : secrets de bulles », par le physicien Gérard Liger-Belair, docteur en physique et professeur à l'URCA pour plonger au cœur de l'infiniment petit de ce modèle des vins effervescents qu'est devenu le Champagne en octobre 2025.



PLAYLIST YOUTUBE CYCLE DE CONFÉRENCES





ICI ET AILLEURS, AVEC LES AMIS INSCRITS AU PATRIMOINE MONDIAL

La fête est évidemment plus belle lorsque des amis éloignés vous rejoignent ou témoignent de leur amitié, même à distance.

La Champagne au Patrimoine mondial enverra des invitations à célébrer aux 52 autres sites inscrits en France et aux vignobles étrangers pour fêter son anniversaire à distance !

Cela fera naître de jolies cartes postales qui viendront emplir l'**album souvenir**.



Crédits photos : Michel Jolyot - Amarente Puget - Flaneries Musicales Reims
- Romu Ducros - JLPPA / ABACA - Gilles Pudlowski - Tony Verbicaro -
Fabien Gatinois - Champagne Création - Remy Salaun - Archives le Foyer
Rémois - Bettmann - Nathalie Costa - Alexandre Couvreur

Grand Est
L'Europe s'engage avec nousGrand Est
L'Europe s'engage avec nousAube
en Champagne
LE DÉPARTEMENTHaute
Marne
LE DÉPARTEMENT

EPERNAY

Reims

CHÂLONS
EN CHAMPAGNE

Château-Thierry

Région
Hauts-de-FranceGRAND
REIMS
COMMUNAUTÉ URBAINE

MISSION COTEAUX, MAISONS ET CAVES DE CHAMPAGNE - PATRIMOINE MONDIAL

C/o Agence d'urbanisme de Reims
Place des Droits de l'Homme - CS 90 000
51084 Reims cedex - France
Tél. +33 (0)3.26.77.42.89

CONTACT MEDIAS EN REGION - NC COMMUNICATION

Nathalie Costa : contact@nathaliecosta.com / +33 (0)6.37.32.90.12

CONTACTS MEDIAS NATIONAUX - SOWINE

Elise Roux : eliseroux@sowine.com / +33 (0)6.71.35.04.66

Laura Bounie : laura@sowine.com / +33 (0)6.36.18.17.95

CONTACT MEDIA INTERNATIONAL - COMITE CHAMPAGNE

presse@champagne.fr / +33 (0)3.26.51.19.30

www.champagne-patrimoinemondial.org



Coteaux, Maisons et Caves de Champagne
- Patrimoine mondial de l'UNESCO



[champagne_worldheritage](https://www.champagne_worldheritage.com)



Champagne - Patrimoine mondial de l'UNESCO



Coteaux, Maisons et Caves de Champagne
- Patrimoine mondial de l'UNESCO



Coteaux, Maisons et Caves
de Champagne

